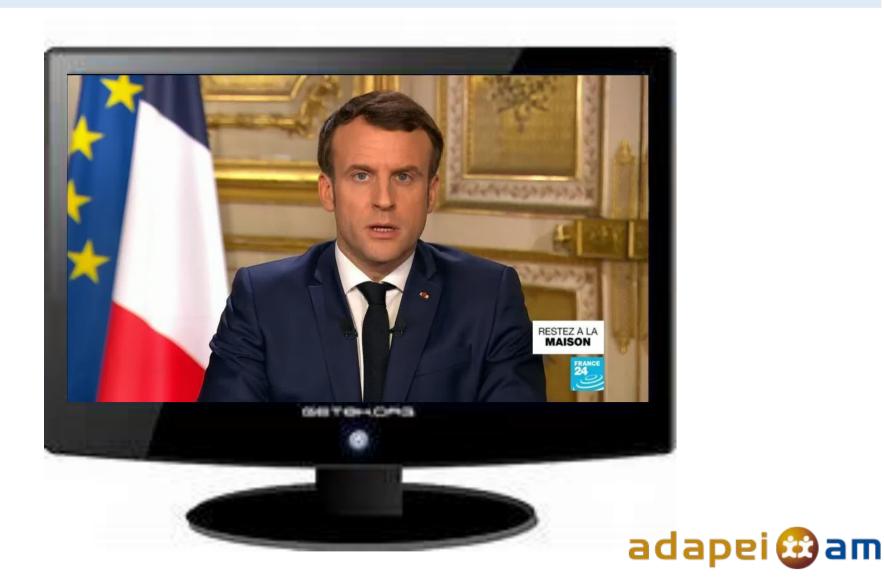
Le Président de la République, Emmanuel MACRON a parlé à la télévision le 13 avril.

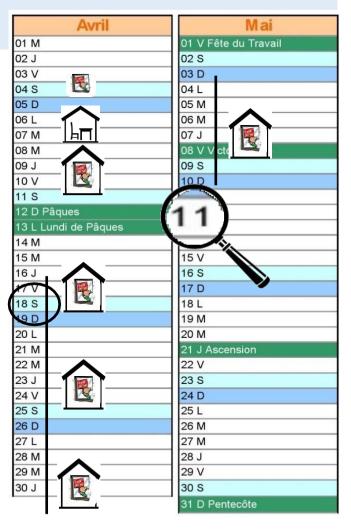




Le Président de la République, Emmanuel MACRON adit que le confinement dure encore jusqu'au lundi 11 mai. Il faut rester à la maison jusqu'au lundi 11 mai.











Les Directrices et Directeurs des établissements vont réfléchir dans les semaines à venir pour :

- décider de la date de réouverture des établissements,
- organiser la sécurité de tous les usagers et du personnel.



Le confinement continue. Il faut rester à la maison.





Je peux sortir exceptionnellement, pas souvent :



Pour acheter à manger.



Pour aller chez le docteur



Pour aller à la pharmacie.



Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.



Pour sortir marcher pas loin de chez moi pendant 1 heure maximum.



Pour sortir monchien.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE



Je remplis une attestation de déplacement à chaque fois que je sors de chez moi.



Je dois prendre aussi ma carte d'identité.





La police peut me contrôler pour la vérifier.



Si je n'ai pas mon attestation, ou si je sors sans bonne raison, la police peut me mettre une amende de 135€.





Protégez-vous!
Protégez vos proches!
En restant chez vous...
Pour restez en bonne santé.

Gardez le contact avec vos amis, vos collègues, vos proches.







